

## Document

### Mécanisme européen: un imbroglio juridique retarde la ratification allemande. (22.06)

(AFP)

**21 juin 2012**

#### **Un article de l'AFP du 21 juin 2012**

Angela Merkel a obtenu jeudi le ralliement de l'opposition allemande au pacte budgétaire européen et du fonds de secours MES, mais un imbroglio juridique vient compliquer la mise en oeuvre à l'échelle européenne du mécanisme d'aide.

Ce contre-temps est une mauvaise nouvelle pour la chancelière allemande, à la veille d'un mini-sommet des quatre principales économies de la zone euro (Allemagne, France, Italie, Espagne) à Rome.

Après plusieurs jours de négociation, elle avait réussi à lever le dernier obstacle qui semblait pouvoir s'opposer à une ratification du texte combinant pacte budgétaire et MES à la date prévue, en ralliant les sociaux-démocrates et les Verts afin de réunir la majorité requise des deux tiers au Parlement allemand.

Mais c'était compter sans la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (ouest) qui, ces derniers temps, n'a cessé de se rappeler au bon souvenir du gouvernement fédéral, à coup de décisions renforçant les prérogatives du Parlement face à l'exécutif.

A la grande surprise de Berlin -- le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, s'étonnant par exemple que "*deux organes constitutionnels communiquent ainsi publiquement*" --, la plus haute juridiction du pays a demandé au président allemand Joachim Gauck de surseoir à la signature de ce texte de loi incluant le Pacte budgétaire et le mécanisme de sauvetage MES.

Lequel a fait savoir qu'il répondrait favorablement à cette demande.

La Cour avait présenté cette requête pour pouvoir examiner un éventuel recours contre le texte de la gauche radicale Die Linke, seul parti à ne pas s'être rallié au gouvernement.

Le vote du Parlement allemand est prévu le 29 juin mais sans la signature du président, le texte n'a aucune portée juridique.

Un retard de deux à trois semaines

Cette signature ne pourra intervenir que lorsque le recours annoncé par Die Linke aura pu être examiné par la Cour constitutionnelle, ce qui devrait prendre entre deux et trois semaines, a indiqué un porte-parole de la Cour à l'AFP.

Le MES devait initialement entrer en vigueur en juillet, une année avant la date initialement prévue, et a une capacité de 500 milliards d'euros, 80 milliards d'euros de capital et le reste sous forme de garanties.

Le fonds ne peut démarrer qu'une fois ratifié par des Etats pesant 90% du capital. Impossible donc de se passer de l'Allemagne, première contributrice qui en verse à elle seule plus d'un quart.

Une mise en oeuvre rapide de ce mécanisme était d'autant plus attendue qu'il pourrait par exemple être mis à contribution très vite pour soutenir le secteur bancaire espagnol.

Jusqu'à la demande de la Cour et la réponse du président, la journée de jeudi avait pourtant été une réussite pour la chancelière qui, en lâchant quelques concessions marginales en matière de croissance et de taxation des marchés, avait réussi à convaincre le SPD et les Verts de soutenir le texte.

Angela Merkel fait quelques concessions

Mme Merkel s'est engagée à soutenir plus vigoureusement en Europe l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, ainsi que le financement de grands chantiers.

En échange, l'opposition qui avait entrepris de monnayer ses voix plus durement après les victoires électorales des socialistes français, a promis de voter dans le sens du gouvernement, comme elle l'a toujours fait depuis le début de la crise.

Mme Merkel avait insisté pour ratifier simultanément le pacte budgétaire et le MES, une façon symbolique selon elle de lier rigueur et aide aux pays en détresse, là où de nombreux pays ont au contraire opté pour des procédures séparées.

Le retard lié au report de signature du président n'a suscité qu'une très brève réaction du gouvernement fédéral, le porte-parole de la chancelière, Steffen Seibert, se contentant d'indiquer qu'il n'y avait *"jamais"* eu de contact entre Mme Merkel et M. Gauck, *"à propos de la question de la loi sur le MES et le Pacte budgétaire, et de son calendrier"*.

*"Toute autre affirmation n'est pas conforme à la réalité"*, a-t-il ajouté, alors que des informations de presse faisaient état de pressions de la chancelière pour que le président signe très vite le texte de loi.

### **Complément à partir d'un autre article de l'AFP du même jour**

*"C'est dans l'ensemble un bon résultat que je pourrai défendre avec une certaine confiance devant (les députés sociaux-démocrates du SPD) pour promouvoir la ratification du pacte"* budgétaire, a estimé lors d'un point-presse Frank-Walter Steinmeier, qui emmène le groupe parlementaire social-démocrate.

Depuis le début de la crise en zone euro, les sociaux-démocrates allemands ont toujours soutenu le gouvernement Merkel au moment des votes décisifs. Ils se sont fait davantage prier cette fois, encouragés en particulier par les victoires électorales des socialistes français.

Le chef de file des écologistes Cem Özdemir a également constaté que le gouvernement *"avait fait un pas"* vers les Verts.

La gauche radicale Die Linke persiste elle dans son refus et, faute de poids suffisant au Parlement, entend bloquer le processus devant la Cour constitutionnelle.

Les juges appelés à trancher

Cette dernière a demandé jeudi au président fédéral Joachim Gauck de retarder sa signature du texte sur le MES et le pacte, de manière à examiner une plainte potentielle.

Mme Merkel tient à faire ratifier de manière simultanée les deux instruments, bien que le pacte budgétaire lui-même n'entre en vigueur qu'à partir du 1er janvier 2013. Elle a pour cela besoin des voix de l'opposition, afin de réunir la majorité requise des deux tiers au Parlement allemand.

Le vote doit être bouclé le 29 juin, juste à temps pour la mise en oeuvre prévue le 1er juillet du MES, qui pourrait être mis à contribution pour les banques espagnoles. L'intervention de la Cour constitutionnelle risque toutefois de bouleverser ce calendrier.

Jusqu'ici le pacte budgétaire cher à Mme Merkel, qui est censé durcir le contrôle des finances nationales en Europe, n'a été ratifié que par une poignée de pays.

L'accord trouvé entre les deux camps a pour "*élément essentiel une mise à contribution du secteur financier*" sous la forme d'une taxe sur les transactions internationales, selon un communiqué du gouvernement.

La chancelière conservatrice a accepté de défendre avec plus de vigueur cette idée, qu'elle soutenait jusqu'ici à condition que la taxe soit introduite par tous les pays de l'Union européenne ou au moins de la zone euro, une hypothèse peu réaliste.

Désormais, Berlin souhaite une introduction de cet instrument avant la fin de l'année et avec la "*participation active d'au moins neuf Etats*".

Pour le reste, M. Özdemir a assuré que Mme Merkel "*avait renoncé à une stratégie de la seule rigueur*", au vu des quelques concessions faites en matière de croissance.